

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
11/09/2017

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :  
2017-ARA-DP-00765

### 1. Intitulé du projet

Installations d'OMBRIERES PHOTOVOLTAIQUES - PARKING de la société ARKEMA / PIERRE BENITE - 69

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LYON RHONE SOLAIRE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

CORFU - Président représenté par Monsieur Pierre-Emmanuel MARTIN - Président

RCS / SIRET

8 2 8 2 3 8 8 4 0 R C S

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. ENERGIE Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire. Installations au sol d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc.	Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet : Construction nécessaire à des équipements collectifs.

Le projet consiste en l'installation ombrières photovoltaïques sur le parking Henaff de la société ARKEMA - Pierre-Benite.

Surface PV : 6 288 m<sup>2</sup> - Puissance installée : 1 119 kWc

Le tènement se trouve, hors de l'enceinte sécurisée de l'usine. C'est un parking existant réparti en deux zones : la zone enclose et "badgée" et la zone visiteur et public ouverte. Le projet ne remet pas en cause le fonctionnement actuel et permettra une meilleure rationalisation/sécurisation des voies de circulations, chemins piétons et aires de manœuvre.

Le plan d'aménagement existant est respecté et le nombre de places conservé. le principe d'une place de stationnement PMR pour 100 places est largement assuré. l'éclairage du parking sera assuré conformément à la législation : 20 lux moyen.

Le Plan d'intervention des pompiers n'est pas changé. simplement notre installation prévoit l'ensemble des des dispositifs de coupures et d'alertes conformes à la législation.+ gabarits 5mx3m50.+accès aux façades des bâtiments.

L'installation Pv respectera l'ensemble des règles de l'art en vigueur : UTE C 15-712-1. un poste de livraison est construit conformément aux règles de l'art et de sécurité.

## 4.2 Objectifs du projet

Produire pour la collectivité de l'électricité issue de l'Energie Solaire.

Requalifier les parkings existants en amenant confort et protection des véhicules et personnes contre la pluie et les grandes chaleurs. Supporter des services de mobilité verte.

Le parking existant n'est pas modifié substantiellement. Il est aujourd'hui une nappe de bitume uniforme qui le restera.

Notre intervention consiste simplement à fonder et ériger des ombrières photovoltaïques qui couvriront les places existantes.

L'installation doit être raccordée au réseau par un poste de livraison construit en limite de propriété.

Surface du Projet : 10601 m<sup>2</sup>

Surface PV : 6 288 m<sup>2</sup>

Puissance installée : 1 119 kWc

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Par l'attestation PC13 de la demande de Permis de Construire, l'architecte maître d'œuvre et le demandeur attestent avoir réalisé les études de conception conformément aux contraintes du PPRT. Ils s'engagent à s'attacher les compétences de bureaux d'études et de contrôle spécialisés et à respecter l'ensemble des préconisations d'études et de mise en œuvre pour adapter le projet aux règles d'adaptation des ouvrages au PPRT. Le projet a intégré et respecté toutes les contraintes du plan de prévention et d'intervention. Notre installation prévoit l'ensemble des dispositifs de coupures et d'alertes conformes à la législation + gabarits 5m x 3m50 + accès aux façades des bâtiments.

Etudes de sol, Étude géotechnique et diagnostique du sol seront réalisés pour permettre aux Bureaux d'études structures et VRD et dépollutions d'optimiser le projet de fondation au regard de la qualité des sols et définir un ancrage optimum par rapport à la solidité et aux risques de résistance au souffle. Les plateformes seront compactées pour pouvoir recevoir camions, engins de levage et pompiers. Elles seront, si nécessaire, adaptées pour supporter de fortes précipitations avec un système de drainage des Eaux pluviales calibré et adapté à la parcelle.

L'ensemble des structures sont étudiées pour garantir la solidité de l'ouvrage en ancrage au sol, en structure primaire et en assemblage et accroches. Cette garantie de solidité s'étend aux risques définis au PPRT.

Les travaux se feront suivant un plan de coordination et de prévention conforme au cahier des charges réglementaire et celui défini sur site et dans le secteur et dicté par le Plan de Prévention ad Hoc. Cette organisation permettra une réalisation aisée et sans impact sur le terrain et l'environnement.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'installation produira de l'électricité issue de l'énergie solaire par les nappes de panneaux photovoltaïques en couverture des ombrières. L'électricité doit être renvoyée au réseau par un poste de livraison en limite de propriété ou par la boucle Ht de l'exploitant du site.

L'exploitation se fera par un prestataire agréé via des modules de surveillances et de modélisation à distance.

- Les onduleurs seront équipés de systèmes de télésurveillance afin de contrôler et prévenir les défauts éventuels de la centrale.  
- Le local technique préfabriqué et normalisé comme décrit dans les fiches projets du présent dossier répondra à l'ensemble des règles de sécurité des personnes, d'alarme et de coupure et de résistance au feu et aux risques du PPRT.

- Un système de coupure coup de poing d'urgence générale de l'ensemble de l'installation sera installé au local général et une coupure en tête de chacune des ombrières – avec la mention « coupure réseau photovoltaïque – attention panneaux encore sous tension ».

Le projet a intégré et respecté toutes les contraintes du plan de prévention et d'intervention.

Le Plan d'intervention des pompiers n'est pas changé. Simplement notre installation prévoit l'ensemble des dispositifs de coupures et d'alertes conformes à la législation + gabarits 5m x 3m50 + accès aux façades des bâtiments.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Certificat éligibilité DREAL - AO CRE  
Demande de Permis de Construire.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du projet - parking requalifié	10601 m <sup>2</sup>
Surface PV :	6 288 m <sup>2</sup>
Puissance installée : 1 119 kWc	1 119 kWc

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

ARKEMA - Usine de Pierre Bénite  
Site Hennaff  
19 Rue de Stalingrad  
69310 Pierre -Benite

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 5° 4 2' 2 5" N Lat. 0 4° 4 8' 2 5" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	RI : Remontée potentielle de nappe et réseau (hors zone inondé) + scénario exceptionnel : conditions d'écoulement actuelles + Scénario Q200 PPRT Approuvé : Zone r2 PB
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pollution : Anciens sites industriels : RHA-I-69 03560 - Sté H. Le HENAFF, SIBILLE Frères et Cie
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT Approuvé : Zone r2 PB. Le projet ne génère pas de risque par lui-même.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Par l'attestation PC13 de la demande de Permis de Construire, l'architecte maître d'œuvre et le demandeur attestent avoir réalisé les études de conception conformément aux contraintes du PPRT. Ils s'engagent à s'attacher les compétences de bureaux d'études et de contrôle spécialisés et à respecter l'ensemble des préconisations d'études et de mise en œuvre pour adapter le projet aux règles d'adaptation des ouvrages au PPRT. Le projet a intégré et respecté toutes les contraintes du plan de prévention et d'intervention. Notre installation prévoit l'ensemble des dispositifs de coupures et d'alertes conformes à la législation + gabarits 5m x 3m 50 + accès aux façades des bâtiments.

Etudes de sol, Étude géotechnique et diagnostique du sol seront réalisés pour permettre aux Bureaux d'études structures et VRD et dépollutions d'optimiser le projet de fondation au regard de la qualité des sols et définir un ancrage optimum par rapport à la solidité et aux risques de résistance au souffle.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'installation d'ombrières devrait être dispensé d'une évaluation environnementale dans la mesure où il s'implante sur un site "anthropisé" de longue date (+ de 100 ans), classé au PLU en zone industrielle.

Le parking existant est totalement imperméabilisé. Le projet d'ombrières ne modifie pas son traitement. Les ombrières, dans leur fonctionnement, n'ont pas d'impact sur l'environnement.

Nous nous engageons dans le cadre du dossier de demande de Permis de construire à prendre toutes les précautions en terme d'adaptation de nos installations vis-à-vis du PPRT et des risques éventuels de pollutions.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Appel des 30 ! : Appel à projet PV
Courrier Métropole : décision - Lettre de Monsieur David Kimelfeld - Vice Président
Lyon Rhône Solaire - Présentation

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à LYON

le, 04 09 2017

Signature

